

**PROCES VERBAL  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 19 JANVIER 2021**

L'an deux mil vingt-et-un, le dix-neuf janvier à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de RANNEE, s'est réuni en session ordinaire, salle du Temps Libre, rue de Brétigné 35130 Rannée, lieu différent du lieu habituel de ses séances, conformément à l'article 45 du Décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Guy FERRE, Maire.

**Etaient présents** : Guy FERRE, Karine BODIN, Jacques BIDAUX, Myriam MALECOT (*arrivée à la délibération n°2021.01.19.04*), Pierre-Yves FERRE, Hervé REBOURS, Alain VEILLON, Armelle LEVEQUE, Stéphanie LAHAYE, Vanessa FERIAU, Frédéric RIBAUT, Marie LEROY, Lucie VIGNERON.

**Etaient absents et excusés** : Arlette DROUET, absente excusée a donné pouvoir à Vanessa FERIAU ; Camille FERRE, absent.

**Secrétaires de séance** : Le Conseil Municipal a désigné Mme Stéphanie LAHAYE, conformément à l'article L2121-15 du CGCT, en qualité de secrétaire de séance.

**Nombre de conseillers** : En exercice : 15 - Présents : 13 - Votants : 14

Les membres du Conseil Municipal approuvent, à l'unanimité, le compte-rendu précédent.

<b>2021.01.19.01</b>	<b>Modification numérotation habitations villages</b>
----------------------	---

Vu la délibération 2012.11.20.07 du 20 novembre 2012 portant sur la numérotation des habitations dans les villages.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la dénomination des voies communales, et principalement celles à caractère de rue ou de place publique, est laissée au libre choix du conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal, que suite au déploiement de la fibre, il convient d'ajouter des numéros d'habitations ou exploitations dans certains villages tels que présenté ci-dessous :

- Lieu-dit L'Avoine Menue : **917** (pour les 2 bâtiments d'élevage, parcelle WA70)
- Lieu-dit La Bussonnière : **951 bis** (pour les bâtiments de l'entreprise de TP, parcelle WA74)
- Lieu-dit La Hayère : **1121** (pour l'exploitation)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'AJOUTER** les numéros d'habitations ou exploitations dans certains villages tels que présenté ci-dessus.

<b>2021.01.19.02</b>	<b>Participation aux charges de fonctionnement des écoles Publiques SONIA DELAUNAY ET EVELYNE BRISOU-PELLEN de LA GUERCHE DE BRETAGNE – 2020/2021</b>
----------------------	---

Une demande de participation au fonctionnement des écoles publiques de La Guerche de Bretagne a été faite pour l'année scolaire 2020-2021 :

	<b>NOMBRE D'ELEVES</b>	<b>COÛT</b>	<b>CHARGES A CARACTERE SOCIAL</b>
<b>MATERNELLE</b>	9	1366 €	25 €
<b>PRIMAIRE</b>	20	418 €	25 €

Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la participation de la commune est obligatoire pour les élèves de primaire et de maternelle mais elle ne l'est pas concernant les charges à caractère social.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, Décide, à l'unanimité :

- **DE PARTICIPER** au coût de fonctionnement des élèves du primaire et de maternelle domiciliés à Rannée. Le montant de la participation s'élèvera à **20 654 €**.
- **D'INSCRIRE** la dépense au budget primitif 2021, la dépense sera imputée au chapitre 65 - autres charges de gestion courante, compte 6558 – Autres contributions obligatoires.
- **DE REFUSER** de participer aux charges à caractère social.

<b>2021.01.19.03</b>	<b>Participation financière au festival Bulles des prés 2020</b>
----------------------	--

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la demande de participation financière de la Commune de LA GUERCHE DE BRETAGNE pour le festival Bulles des Prés 2020.

Le festival Bulles des prés a eu lieu du 28 septembre au 3 octobre 2020. Durant cette période 5 auteurs sont intervenus dans les écoles de La Guerche, Rannée, Domalain, Visseiche et Moulins. La commune de La Guerche de Bretagne a supporté l'ensemble des frais et demande aux autres communes une participation. Pour Rannée, la participation demandée est de 150€.

Pour rappel, chaque année, la somme de 150€ est allouée par la commune de Rannée pour ce genre de manifestation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE PRENDRE EN CHARGE** les 150€ demandés par la commune de LA GUERCHE DE BRETAGNE.

<b>2021.01.19.04</b>	<b>SMICTOM - Rapport d'activité 2019</b>
----------------------	--

Madame Myriam MALECOT, 3ème adjointe, présente le rapport 2019 du SMICTOM.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le rapport annuel 2019 du SMICTOM

<b>Décisions du Maire</b>
---------------------------

- **Dallage des Bornes d'Apport Volontaire :**
  - Entreprise MOREL : **3 108.00 € TTC**
- **Totem canin et mobilier mairie :**
  - SEMIO : **1501.93 € TTC**
- **Bon de commande téléphonie mobile :**
  - 1 smartphone renforcé Samsung Xcover 4S pour 221.11 € HT avec le forfait data 10 Go internet à 19.19 euros TTC par mois.
  - 2 téléphones simples renforcés CAT B26 pour 58.78 € HT pièce avec le forfait voix/sms illimités est à 6 euros TTC par mois.

## QUESTIONS DIVERSES

### - Compte-rendu de la commission communication du 11/01/2021

Mme BODIN présente au Conseil Municipal le compte rendu de la commission communication du 11/01/2021.

Le bulletin municipal est en fin de réalisation et sera distribué dans le mois à venir.

Le site internet communal va être restructuré par Mme VERGER, agent à la médiathèque, qui va suivre une formation spécifique, début février.

### - Feuille « Entre Nous »

La Feuille entre Nous est dorénavant mensuelle. La modernisation de celle-ci est à l'étude.

### - Compte-rendu d'installation des Bornes d'Apport Volontaire

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'ensemble du bourg est maintenant en Apport volontaire des déchets ménagers et de tri sélectif sur 4 points de collecte différents, depuis le 11 janvier 2021.

### - Proposition du planning des réunions de conseil municipal 2021

M. le Maire présente un planning des réunions de conseil pour 2021. Les réunions auront lieu tous les mois, sauf en août, les 3<sup>ème</sup> mardis de chaque mois sauf en juillet et décembre où la date est avancée.

### - Rencontre avec Mme LEBAILLY

Une rencontre avec Mme LEBAILLY, Chargée de Mission Développement Local du Département 35, aura lieu le 4 février 2021 à 11h00 afin que les élus puissent lui présenter leurs projets pour le mandat 2020-2026. Elle pourra ainsi apporter les informations utiles concernant les subventions auxquelles la commune pourra prétendre.

### - Dates de Commissions Voirie, Fleurissement et Finances

Commission Voirie : samedi 06 février à 10h30

Commission Finances : lundi 08 février à 19h00

Commission fleurissement : lundi 08 février à 20h00

### - Avancement des différents projets :

- Lotissement Ardenne 2 et 3 : une réunion de travail a eu lieu avec 2 entreprises, pour les travaux de voirie et avec un géomètre pour les plans de bornage
- Lotissement Croix de la Barre : rencontre prévue fin février avec le syndicat d'urbanisme du Pays de Vitré pour l'aménagement des lots restants.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à : 22h15*